



NAMUR
CAPITALE



Wallonie

Informations notariales

Agence Stéphanie Immo
rue Monjoie , 4
5340 Gesves

Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590

Courriel : infontaire@ville.namur.be

Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246

Site internet : www.namur.be

Délivré à Namur, le **25 MARS 2024**

INFORMATIONS NOTARIALES

(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 13/03/2024

V/réf. : Bouge, rue Ernest Deprez 7

Référence dossier : Notaires/33692/2024

Votre correspondant-e : V. Baudouin

Maître-s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera

la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 03 septembre 2019.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître-s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,
Par délégation,
L'agent-e traitant-e délégué-e

V. Baudouin

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Échevine,

St. SCAILQUIN

Informations notariales

1) Bien situé à BOUGE, Rue Ernest Deprez n°7, paraissant cadastré section F n°288D2 et appartenant à
- Statut urbanistique du bien : maison - Date de construction : 1974.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien a fait l'objet d'un permis d'urbanisation:

Numéro	Nom	Nombre de lots	Date d'approbation	Date modification
56	ADMINISTRATIO N COMMUNALE	31	20/03/1967	

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
20/05/1987	Construction d'un mur de clôture

- Le bien est situé en "Classe A minimum 35 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est repris en zone Fluxys.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Aucune remarque à formuler.